

## **PROPOSITION**

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ACPLG TENUE LE 6 JUIN 2015 À 9:30 À L'HÔTEL DE VILLE DE LA MUNICIPALITÉ D'AUSTIN.**

### **ÉTAIENT PRÉSENTS:**

**MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :** René Fortin, président, Claus Jacob, vice-président, Daniel Trottier, trésorier, Marie-Ange Gagné, administratrice, Alain Scuvée, administrateur, André Roy, administrateur, Michel Allen, secrétaire.

**MEMBRES RÉGULIERS :** Daniel Allard, Louise Blain, Michèle Langlois, Monik Méthot, Micheline Laperrière, Serge Wagner, Jacques St-Pierre, André Beauchemin, Carole Lévesque, Bernard Turcotte, Pierre Desmarais, Sonia Bigonnesse, Ghislaine Tougas, Jean Carrère, Norman Grenier, Jacqueline Van Geffen, Jocelyn Mercier, Richard McKeown, Louise Vinet, Nicolas Vanasse, Manon Ouimet,

**Réunion présidée par René Fortin.**

### **Ordre du jour**

- 1. Accueil des membres et renouvellement des cotisations à partir de 9 :00**
- 2. Ouverture de la réunion à 9:30**
- 3. Constatation des présences (le quorum est de 12 personnes)**
- 4. Adoption de l'ordre du jour**
- 5. Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de l'assemblée de mai 2014**
- 6. Présentation par la mairesse du plan d'urbanisme, qui concerne directement le lac Gilbert**
- 7. Rapport annuel du Président (période de questions)**
- 8. Rapport du Trésorier pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016**
- 9. Révision du règlement général**
- 10. Code de civisme**
- 11. Fête du lac le 8 août**
- 12. Élection du conseil d'administration**
- 13. Ratification des actes des administrateurs**
- 14. Questions, commentaires et suggestions**
- 15. Levée de la séance à midi**

### **1. Accueil des membres, renouvellement des cotisations et ouverture de la réunion**

René Fortin, président, souhaite la bienvenue à tous les membres et observateurs présents à l'assemblée générale 2015. Daniel Trottier, trésorier, sollicite les membres présents et accepte les cotisations pour l'année à venir.

### **2. Ouverture de la réunion à 9:30**

L'assemblée générale débute à 9:30.

### **3. Constatation des présences** (le quorum est de 12 personnes)

Décompte et constatation de l'atteinte du quorum par les membres du conseil d'administration.

### **4. Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Claus Jacob et appuyé par André Roy **ET RÉSOLU** d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

**ADOPTÉ**

### **5. Approbation, adoption et dispense de lecture du procès-verbal de l'assemblée de mai 2014**

**ATTENDU QUE** tous les membres de l'association ont pris connaissance du procès-verbal avant la tenue de la réunion

L'adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 17 mai 2014 est proposée par Michèle Langlois, appuyée par Carole Lévesque

**ET RÉSOLU** d'approuver et d'adopter le procès-verbal avec dispense de lecture.

**ADOPTÉ**

### **6. Présentation par la mairesse du plan d'urbanisme, qui concerne directement le lac Gilbert**

René Fortin invite la mairesse à s'adresser aux personnes présentes à la réunion. Mme Maillé traite principalement du plan d'aménagement durable en région rurale, adopté en décembre 2014. Il découle d'un document d'intention en occupation du territoire, soit le plan d'urbanisme durable et a nécessité des études préalables, par exemple en ce qui a trait aux limitations d'aménagement à prévoir pour les installations en montagnes. Une consultation des citoyens de la municipalité est prévue pour l'automne 2015, ce qui comprendra également une consultation des associations présentes à Austin.

La mise en place de ce plan d'aménagement durable est un travail de grande envergure et de grande importance pour notre municipalité. Il requière une révision de l'ensemble des règlements municipaux. Cette révision sera réalisée d'ici l'automne afin d'identifier les modifications qui devront être apportées avant l'adoption du plan.

Pour l'instant, et si tout se déroule selon les échéanciers prévus, le plan d'aménagement sera présenté pour adoption au conseil municipal au printemps 2016. Le plan aura des impacts sur les membres de notre association. En effet, une de ses priorités est d'encadrer le développement des chemins privés en montagne.

Mme Maillé indique également que le conseil municipal étudie la possibilité de faire adopter un règlement qui ferait en sorte que les propriétaires devraient démontrer sur une base régulière que leurs installations septiques sont conformes aux normes en vigueur.

Elle termine en indiquant que le moratoire sur le développement de nouveaux chemins privés est toujours en vigueur.

Mme Maillé termine en répondant aux questions de l'assemblée.

## **7. Rapport annuel du Président (période de questions)**

Dans le cadre de son rapport, René Fortin aborde:

1. Réunions du CA
2. Plan d'action
3. Présence régulière de membres de l'association aux rencontres du conseil municipal (Claus et René, principalement)
4. Contacts réguliers avec le conseil municipal et la mairesse
5. Regroupement des lacs d'Austin. Réactivé. Rencontres au minimum une fois par année.
6. Site WEB mis à jour. On y retrouve beaucoup d'informations et René invite les membres à le consulter.
7. Analyse de l'eau réalisée par Carole Lévesque et Daniel Allard.
8. Abattage commercial d'arbres à l'hiver
9. Assurance responsabilité des membres du CA. En place.
10. Présence de carpes qui s'avèrent plutôt être des chevaliers noirs, une espèce indigène.
11. RAPPEL, organisme qu'on utilise pour plusieurs travaux est en voie de changer son statut pour devenir une coopérative. Peu d'impacts sur notre association.

## **8. Rapport du Trésorier pour 2014-2015 et prévisions pour 2015-2016**

Daniel Trottier présente la situation financière de l'association. Il résume les résultats financiers de l'exercice terminé en mai. À la fin de la dernière année l'association dégage un surplus de 3 594 \$. Une dépense de 2 250\$ initialement prévue pour corriger des problèmes d'érosion a finalement été assumée par le promoteur du développement du versant nord et explique le principal écart, favorable, avec le budget.

Sur une proposition d'Alain Scuvée, appuyé par André Roy, les résultats financiers de la dernière année sont adoptés.

Daniel présente ensuite les prévisions pour le prochain exercice qu'il a préparées. Ce budget prévoit un surplus de 1 479 \$. Sur une proposition de Daniel Allard, appuyé par Michèle Langlois, le budget est adopté.

## **9. Révision du règlement général**

Des changements sont proposés et approuvés par les membres à la mission de l'association. Il s'agit de reformuler certains éléments de notre mission.

Un changement additionnel est proposé. Il aurait pour conséquence de modifier le quorum nécessaire. Actuellement le quorum est fixé à 25 % des membres ayant droit de

vote. Il est proposé de réduire ce quorum à 10 membres réguliers. Sur une proposition de Jean Carrère, appuyé par Alain Scuvée, la proposition est rejetée.

## **10. Code de civisme**

Marie-Ange Gagné présente le projet de code de civisme sur lequel elle a travaillé. L'objectif du code est d'assurer des relations harmonieuses entre voisins, dans un souci de protéger l'environnement.

Les membres présents proposent certaines modifications, notamment le retrait de la mention des feux de camp, de même que la mention en tout temps lorsqu'il s'agit des chiens. On propose aussi d'ajouter qu'il ne faut pas s'approcher trop près des huards qui adoptent chaque été notre lac comme résidence. Aussi, il faudrait ajouter que les arbres et les branches qui se retrouvent dans le lac doivent y demeurer.

Les membres souhaiteraient que le code soit laminé pour qu'il soit installé à la vue de tous, idéalement près des boîtes aux lettres sur le chemin Galvin, ce qu'il faudra réévaluer suite à la publication des résultats de l'arpentage actuellement en cours à cet endroit.

Sur une proposition de Marie-Ange Gagné, appuyée par René Fortin, le code de civisme est adopté, avec les changements précédemment indiqués.

## **11. Fête du lac le 8 août**

Louise Blain prend la parole au nom des organisatrices de l'événement. Elle remercie nos hôtes, Claus Jacob et Michèle Langlois de nous accueillir pour cette 8e édition de la Fête du Lac. La Fête aura lieu le 8 août prochain. Elle sera une fois de plus l'occasion de fraterniser entre voisins. Elle dévoile ensuite les grandes lignes des activités de la soirée.

## **12. Élection du conseil d'administration**

- 12.1 Nomination d'un président d'élection – René Fortin nommé Président.  
Proposé par André Roy et appuyé par Alain Scuvée.
- 12.2 Nomination d'un secrétaire – Michel Allen nommé secrétaire  
Proposé par Daniel Allard et appuyé par Alain Scuvée.
- 12.3 Élection des administrateurs :
  - Vice-président : Alain Scuvée élu vice-président.  
Proposé par André Beauchemin et appuyé par André Roy.
  - Trésorier : Daniel Trottier élu Trésorier.  
Proposé par Marie-Ange Gagné et appuyé par Jean Carrère.
  - Administrateur 1: Marie-Ange Gagné élue administrateur 1.  
Proposé par André Beauchemin et appuyé par Alain Scuvée.
  - Administrateur 3: Claus Jacob élu administrateur 3.  
Proposé par Jean Carrère et appuyé par Daniel Trottier.

### **13. Ratification des actes des administrateurs**

Sur une proposition de Jean Carrère, appuyé par Manon Ouimet, les membres présents ratifient à l'unanimité les actes des administrateurs pour la dernière année.

### **14. Questions, commentaires et suggestions**

Louis Blain propose que les membres du CA examinent la possibilité d'installer une pancarte indiquant le caractère privé du lac Gilbert de façon à s'assurer de limiter l'utilisation du lac par les non-résidents. Le CA examinera cette possibilité.

À ce moment de la rencontre, aucune question additionnelle n'est posée par les membres présents à l'assemblée.

### **15. Levée de la séance à midi**

Levée de l'assemblée à midi suite à une proposition de Pierre Desmarais, appuyé de Louise Blain.

---

René Fortin, président

---

Michel Allen, secrétaire